

# La Belgique plaide pour un tribunal spécial djihadistes

**Irak/Syrie Michel, Reynders et De Croo sont opposés à leur rapatriement en Belgique. Une option est de les juger en Irak.**

Les pays de la coalition contre le groupe État islamique réfléchissent à la mise sur pied d'un tribunal ad hoc qui jugerait les djihadistes, hommes et femmes, éventuellement sur le territoire irakien, ont indiqué lundi Charles Michel et Didier Reynders.

Le Premier ministre belge recevait une délégation parlementaire américaine, conduite par Nancy Pelosi, tandis que le ministre des Affaires étrangères et de la Défense participait à une réunion européenne à Bruxelles.

Selon M. Reynders, les Américains ont présenté à la conférence sur la sécurité de Munich, tenue à la fin de la semaine dernière, deux options : soit le rapatriement des djihadistes dans leur pays d'origine, pour qu'ils y soient jugés, soit leur jugement sur le sol irakien.

"Il n'est pas exclu que des pays comme l'Irak souhaitent juger" des combattants de Daech, a dit M. Reynders à l'issue d'un conseil des relations extérieures, où le sujet a été abordé entre ministres concernés, notamment avec le Français Jean-Yves Le Drian et le Britannique Jeremy Hunt. "Cela ne serait pas anormal. Nous avons bien un terroriste français (Nemmouche, Ndlr) qui est jugé à Bruxelles car l'attentat a été commis en Belgique."

Charles Michel s'est dit favorable "au maximum à des décisions judiciaires dans la région" tout en pensant à "une forme de justice internationale".

Mais Alexander De Croo, en voyage officiel à Bagdad, écarte quant à lui la piste irakienne et ne retient qu'une juridiction internationale. "Il ne faut pas refiler de nouveaux problèmes à l'Irak [...]", a dit le ministre de

la Coopération. "Ce que nous voulons, c'est que ces gens soient jugés. Mais ce que nous ne voulons absolument pas, c'est que nous devions les ramener chez nous."

L'idée d'un tribunal ad hoc circule déjà depuis plusieurs semaines. Elle s'appuie notamment sur l'expérience des tribunaux pénaux internationaux de La Haye (ex-Yougoslavie, Rwanda) et sur l'actuelle commission d'enquête des Nations unies sur les crimes commis en Irak par Daech. Londres soutient cette option, tandis que Berlin juge "extrêmement difficile" un rapatriement des djihadistes européens.

## La plupart des djihadistes sont dans le nord syrien

Mais elle bute sur la difficulté de juger les quelque 800 djihadistes européens qui sont aux mains des Forces démocratiques syriennes (FDS). Ceux-ci se trouvent en prison dans le nord de la Syrie, pas en Irak. Le gouvernement belge estime que ce n'est pas à lui d'aller chercher ces prisonniers en Syrie, ni même les enfants de moins de dix ans qu'il est disposé depuis 2017 à rapatrier en Belgique. C'est pourquoi il a pris contact avec le CICR pour ramener ces enfants via Damas vers le Liban. "Un contact avec Damas, cela ne change rien à nos relations diplomatiques", estime Didier Reynders.

L'alliance arabo-kurde des FDS détient deux djihadistes de nationalité belge (Hamsa Ahmed N'Mili et Caner Cankurturan), une dizaine de femmes et une vingtaine de très jeunes enfants. Menacée d'une opération de l'armée turque et affaiblie par le départ vers avril des quelque 2 000 soldats américains, elle est incapable de gérer cet afflux qui continue à grandir avec la chute de la dernière poche de Daech dans la région de Baghouz au sud-est de la Syrie.

Christophe Lamfalussy